

# COMMENT ÉVALUER LES FAITS EXTRAORDINAIRES ?

## **Que faut-il entendre par faits extraordinaires ?**

Dans ce bref exposé, on entend par « faits extraordinaires » tout ce qui appartient, dans le champ religieux, à l'ordre extraordinaire, c'est-à-dire à tout ce qui paraît incompréhensible, inexplicable humainement avec la seule raison humaine, et qu'il nous est impossible de démontrer scientifiquement.

Ainsi par exemple les apparitions, miracles, révélations ou visions.

Remarquons enfin que les faits dont il est ici questions se produisent après la fin du Nouveau Testament, c'est-à-dire après la fin de la Révélation.

## **I. La Révélation**

### **Que faut-il entendre par la Révélation ?**

Dès l'origine, Dieu s'est manifesté à nos premiers parents, Adam et Ève, et il les a invités à une communion intime avec Lui. Après leur chute, il n'a pas interrompu sa révélation et il a promis le salut pour toute leur descendance. Après le déluge, il a conclu avec Noé une alliance entre Lui et tous les êtres vivants.

Puis, Dieu a choisi Abraham, l'appelant à sortir de son pays pour faire de lui « le père d'un grand nombre de peuples » (Gn. 17,5) et lui promettant de bénir en lui « toutes les nations de la terre » (Gn. 12,3). Les descendants d'Abraham seront les dépositaires des promesses divines faites aux patriarches. Dieu a formé Israël comme son peuple d'élection, le sauvant de l'esclavage de l'Égypte. Il a conclu avec lui l'Alliance du Sinaï et, par Moïse, lui a donné sa Loi. Les prophètes ont annoncé une rédemption radicale du peuple et un salut qui inclura toutes les nations dans une Alliance nouvelle et éternelle. Du peuple d'Israël, de la race du roi David, naîtra Jésus, le Messie.

### **Pourquoi la Révélation publique est conclue avec Christ ?**

L'étape dernière et définitive de la Révélation s'est accomplie par le Verbe incarné, Jésus-Christ, médiateur et plénitude de la Révélation. Parce qu'il est le Fils unique de

Dieu fait homme, il est la Parole parfaite et définitive du Père. Avec l'envoi du Fils et le don de l'Esprit-Saint, la Révélation est désormais pleinement accomplie, même si la foi de l'Église devra en saisir graduellement toute la portée au cours des siècles.

« Dès lors qu'Il nous a donné son Fils, qui est sa Parole unique et définitive, Dieu nous a tout dit en une seule fois dans cette Parole et il n'a plus rien à dire. » (saint Jean de la Croix)

« Après avoir, à maintes reprises et sous maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu, en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par qui aussi il a fait les siècles. » (Heb. 1, 1-2).

Le Christ, le Fils de Dieu fait homme, est par conséquent la Parole unique, parfaite et définitive du Père, lequel à travers le Fils dit et donne tout.

« L'économie chrétienne, étant l'Alliance Nouvelle et définitive, ne passera donc jamais et aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ. » (*Dei Verbum*, 4).

### Conséquences de cette Révélation par Dieu

En voici quelques unes :

- La foi en Dieu repose sur le fondement de l'Écriture et non sur des messages délivrés successivement par des croyants particuliers.
- L'Église est liée à l'unique événement de l'histoire sacrée et à la parole de la Sainte-Écriture, et sa mission est celle de garantir, d'interpréter, d'approfondir, de témoigner la Révélation publique. Et ceci est possible grâce à la participation de l'Esprit-Saint, qui la guide et qui la conduit à connaître toujours mieux ce trésor.
- La Révélation publique exige notre foi car c'est Dieu lui-même qui se fait connaître et il ne peut « ni se tromper ni nous tromper » : « en effet, en elle, par l'intermédiaire de paroles humaines et de la médiation de la communauté vivante de l'Église, Dieu lui-même nous parle. La foi en Dieu et dans sa Parole se distingue de toute autre foi, croyance ou opinion humaines. La certitude que Dieu parle me donne la sécurité que je rencontre la vérité elle-même, et ainsi une certitude qui ne peut se vérifier par aucune forme humaine de connaissance. C'est la certitude sur laquelle j'édifie ma vie et à laquelle je me confie en mourant. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Le message de Fatima*).

Cependant, même si la Révélation est accomplie, elle n'est pas complètement explicitée ; il revient à l'Église de la connaître mieux, de l'approfondir davantage, de l'incarner continuellement, de témoigner à tous avec foi et courage. On pourra ainsi en recevoir graduellement toute la portée dans le cours des siècles (la promulgation de dogme par le Pape est un exemple de cet approfondissement).

### III. L'extraordinaire au quotidien...

#### Dans quelles situations Dieu se révèle aujourd'hui, de manière extraordinaire et certaine ?

Aujourd'hui également Dieu se révèle à nous dans une manière extraordinaire et certaine. On voit par exemple :

- dans les sacrements lesquels « sont des signes sensibles et efficaces de la grâce, institués par Christ et confiés à l'Église à travers lesquels est augmentée la vie divine. (...) Ils sont efficaces ex opere operato (« par le fait même que l'action sacramentelle est accomplie »), parce que c'est Christ qui agit en eux et qui communique la grâce qu'ils signifient, indépendamment de la sainteté personnelle. » (Compendium, nn. 224, 229) A cela, il ne faut jamais oublier que le miracle eucharistique plus répandu et qui se trouve à la portée de tous est celui qui se vérifie quand on célèbre la Sainte Eucharistie.
- dans les définitions infaillibles du Magistère de l'Église : « L'infaillibilité agit quand le Pontife Romain, en vertu de son autorité de suprême Pasteur de l'Église ou le Collège des Évêques en communion avec le Pape, surtout lorsqu'ils sont réunis en Concile Œcuménique, proclament donc avec acte définitif une doctrine concernant la foi ou la morale, et aussi quand le Pape et les Évêques, dans leur Magistère ordinaire, se mettent d'accord en proposant une doctrine définitive. A de tels enseignements, tout fidèle doit adhérer dans respect de la foi. » (*Compendium*, n.185).

D'après  
Mgr Raffaello Martinelli

## Quelle relation y'a-t-il entre les révélations particulières et la piété populaire ?

« Bien souvent les révélations privées proviennent avant tout de la piété populaire et se reflètent sur elle, lui donnent de nouvelles impulsions et ouvrent pour elle de nouvelles formes (chapelet, prières particulières etc.). Cela n'exclut pas qu'elles aient aussi des effets dans la liturgie elle-même, comme le montrent par exemple les fêtes du *Corpus Domini* et du Sacré-Cœur de Jésus. D'un certain point de vue, dans la relation entre liturgie et piété populaire, se dessine la relation entre la Révélation et les révélations privées : la liturgie est le critère, elle est la forme vitale de l'Église dans sa totalité, nourrie directement par l'Évangile. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Le message de Fatima*).

## Quelle est la dimension humaine des révélations particulières ?

« On dénombre habituellement trois formes de perception ou de « vision » : la vision des sens (perception externe corporelle), la perception intérieure et la vision spirituelle (*visio sensibilis - imaginativa - intellectualis*). Il est clair que, dans les visions de Lourdes, Fatima, etc., il ne s'agit pas de la perception normale extérieure des sens : les images et les figures qui sont vues ne se trouvent pas extérieurement dans l'espace, comme s'y trouve par exemple un arbre ou une maison. Cela est absolument évident, par exemple, en ce qui concerne la vision de l'enfer (décrite dans la première partie du « secret » de Fatima). (...) De même, il est évident qu'il ne s'agit pas d'une « vision » intellectuelle, sans images, comme on le trouve dans les hauts degrés de la mystique. Il s'agit donc de la catégorie intermédiaire, la perception intérieure, qui a certainement pour le voyant une force de présence, laquelle équivaut pour lui à la manifestation externe sensible.

Voir intérieurement ne signifie pas qu'il s'agit de fantaisies, ce qui serait seulement une expression de l'imagination subjective. Cela signifie plutôt que l'âme est effleurée par la touche de quelque chose de réel, même si c'est suprasensible, et qu'elle est rendue capable de voir le non-sensible, le non-visible par les sens - une vision avec les « sens internes ». Il s'agit de vrais « objets » qui touchent l'âme, bien qu'ils n'appartiennent pas à notre monde sensible habituel. C'est pourquoi cela exige une vigilance intérieure du cœur qui, la plupart du temps, n'existe pas en raison de la pression des fortes réalités externes, des images et des pensées qui remplissent l'âme. La personne est conduite au-delà de la pure extériorité et les dimensions les plus profondes de la réalité la touchent, se rendent visibles à elle. On comprendra peut-être ainsi pourquoi ce sont précisément les enfants qui sont les destinataires privilégiés de telles apparitions : l'âme est encore peu altérée, sa capacité intérieure de perception est encore peu détériorée. (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Le message de Fatima*).

## II. Les révélations particulières

### Que signifient les révélations particulières ?

Les révélations particulières sont toutes ces révélations (apparitions, visions, miracles etc...) que l'on constate après la fin du Nouveau Testament. Ce sont notamment les apparitions de Jésus, de Marie et des saints, ainsi que les messages qui sont les leurs ou les miracles faits par eux ou qui sont intervenus en leurs noms au cours des siècles. Tous ces faits extraordinaires (vrais ou présumés) appartiennent au genre des révélations particulières.

Certaines ont été reconnues par l'autorité de l'Église (par exemple, sur plus de 1800 apparitions mariales identifiées, une douzaine seulement ont été reconnues officiellement).

### De quelle manière les révélations particulières engagent la foi des croyants ?

Les révélations particulières n'engagent pas obligatoirement la foi des fidèles, même si elles sont reconnues officiellement par l'Église, car elles n'appartiennent pas au dépôt de la foi où l'Église puise la certitude propre de toute la vérité révélée. En principe, le chrétien ne doit cependant pas exclure que Dieu peut intervenir de manière extraordinaire à n'importe quel moment, lieu, événement et personne. Le plus difficile est de discerner si dans ce fait particulier, il a été vérifié une intervention authentiquement extraordinaire de Dieu.

### Comment le croyant approfondit sa foi ?

Il y a trois voies essentielles pour grandir dans la foi :

- par la contemplation et l'étude,
- par l'intelligence intérieure qu'éprouvent les fidèles des choses spirituelles,
- par la prédication de ceux qui en ont la charge.

### Pourquoi l'Église est prudente avant de reconnaître comme authentiques les révélations particulières ?

L'Église montre une extrême prudence en ce qui regarde ces phénomènes. Cette prudence est pleinement justifiée car il ne peut être question de supposer que Dieu a oublié de nous dire quelque chose dans ce que l'Église nous transmet (Écriture et Tradition), et que sa Révélation ne serait pas unique, totale, définitive et achevée.

### Quelle valeur positive ont les révélations particulières ?

Cependant, les révélations particulières :

- Nous aident à comprendre et à vivre plus pleinement, en particulier dans une époque historique déterminée, la Révélation unique.
- Sont réellement utiles parce qu'elles maintiennent leur orientation étroite au Christ et elles ne deviennent donc pas autonomes ;
- Peuvent revigorer la foi subjective des croyants et aussi des non croyants. Elles sont une aide pour leur foi, pourvu qu'elles renvoient à l'unique Révélation publique. Elles doivent servir la foi.
- Sont une aide pour comprendre les signes de temps, car par elles nous pouvons trouver la réponse chrétienne juste.

### **Quand les révélations particulières sont-elles inacceptables ?**

Quand elles prétendent :

- améliorer, compléter, surpasser ou corriger la Révélation publique et définitive du Christ, ajouter quelque chose à cette Révélation ;
- fonder, créer la foi. La vraie foi du croyant n'est pas fondée sur une révélation privée mais sur la Parole de Dieu, sur la Sainte Écriture laquelle enseigne la vérité, ayant comme auteur Dieu même ;
- poursuivre un autre but (économique, idéologique...) en profitant de la croyance de gens. Il faut éviter par exemple le soi-disant tourisme de l'apparition qui cherche des preuves matérielles à la foi ou qui mène au syncrétisme.

### **A qui revient de discerner l'authenticité d'une révélation particulière ?**

C'est au Magistère de l'Église, c'est-à-dire au Successeur de Pierre, le Pape, et au Collège épiscopale en communion avec le Pape que revient l'autorité de discerner l'authenticité d'un fait extraordinaire.

Guidé par le Magistère de l'Église, les fidèles peuvent savoir discerner et accueillir ce qui dans cette révélation particulière constitue un appel authentique du Christ et des saints.

A propos d'un lieu comme un sanctuaire et des statues qui sont objets de piété des fidèles, l'approbation de l'Ordinaire du lieu est requise : « Par sanctuaire on entend une église ou un autre lieu sacré où les fidèles se rendent nombreux en pèlerinage pour un motif particulier de piété avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu. » (Code de droit canonique, c. 1230 et ss.)

Il revient à l'Évêque de veiller ensuite à ce que le culte éventuel et la forme de dévotion qui se déroulent dans les sanctuaires correspondent à la liturgie de l'Église. « Dans les sanctuaires seront plus abondamment offerts aux fidèles les moyens de salut en annonçant avec zèle la parole de Dieu, en favorisant convenablement la vie liturgique surtout pour la célébration de l'Eucharistie et de la pénitence, ainsi qu'en entretenant les pratiques éprouvées de piété populaire. » (CIC c. 1234)

### **Quel est le critère principal pour authentifier une révélation particulière ?**

Le critère de la vérité et de la valeur d'une révélation particulière est son orientation étroite au Christ. Le critère est bafoué lorsque la révélation particulière s'éloigne trop du Christ et lorsqu'elle se rend autonome ou lorsqu'elle se fait passer carrément comme un autre, ou meilleur projet de salut, plus important que l'Évangile.

### **À quels critères se conforme l'Église dans l'évaluation d'une révélation particulière ?**

Pour l'évaluation d'une révélation particulière, trois critères sont importants:

- Avant tout, la révélation particulière doit contenir un message qui du point de vue du contenu doctrinal soit absolument conforme à l'Écriture sacrée et à la foi de l'Église. Et ce n'est pas toujours ainsi...
- Ensuite, le bénéficiaire de l'apparition doit montrer des signes évidents de maturité psychologique, de spiritualité solide, d'obéissance et de fidélité à l'Église. Sa sincérité n'est pas nécessairement une garantie de vérité (on peut rencontrer des cas de troubles psychologiques, d'autosuggestions etc.). Parfois les faits peuvent aussi avoir une origine diabolique. il est donc nécessaire d'avoir beaucoup de prudence.
- Enfin, on juge l'arbre de ces fruits qui se manifestent surtout en occasion de pèlerinages. De tels fruits sont : esprit et initiative de prières, conversions, croissance de la foi, vocations, œuvre de charité.

### **L'approbation d'une révélation particulière**

L'approbation ecclésiale d'une révélation particulière contient les éléments suivants :

- le message relatif ne contient rien qui va contre la foi et les mœurs.
- Il est licite de le rendre public.
- Les fidèles sont autorisés à donner à cela leur adhésion de manière prudente.
- Même si personne n'est obligé à croire, le croyant se montrera respectueux à l'égard de la révélation privée dont l'authenticité a été reconnue par l'Église.

### **Que dire des pèlerinages vers les lieux de révélations particulières ?**

Au sujet des pèlerinages, il faut distinguer entre ceux qui sont accomplis aux lieux où se sont produites les révélations particulières approuvées par l'Église, et ceux qui ne s'y sont pas approuvés :

- pour ceux approuvés par l'Église, on peut s'y rendre de manière privée et même de manière publique ;
- par contre dans les autres :
  - Il faut tenir compte de la prudence sage de l'Église.
  - Il faut se méfier de ne pas donner de l'essor à une fausse croyance (supercherie) ou à une affaire économique (escroquerie).
  - Tout au plus si on décide d'y aller, il faut le faire sans considérer qu'un tel pèlerinage authentifie l'événement.